



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 19 mai 2020

Accueil du public dans les services de l'État : vers une ouverture progressive dans les prochaines semaines

Dans cette première phase du déconfinement, la réouverture au public des services de l'Etat se fera progressivement. Dans l'attente des réorganisations en cours, le public pourra prendre contact avec les services à distance, par courriel et/ou par téléphone. Ces mêmes services continuent actuellement de traiter les dossiers comme ils l'ont fait pendant la période de confinement.

1. La préfecture de l'Aube, fermée au public :

- Accueil téléphonique : 03.25.42.35.00
- courriel : prefecture@aube.gouv.fr

Service des étrangers

Les rendez-vous pris pour la période du 16 mars au 15 juin sont annulés. Un nouveau rendez-vous sera proposé. Afin de préserver les droits des personnes concernées, la durée de validité des documents qui arriveraient à échéance entre le 16 mars 2020 et le 15 juin, est automatiquement prolongée de six mois, sans démarche particulière, il s'agit des documents suivants :

- visas de long séjour ;
- titres de séjour, quelle qu'en soit la nature ;
- autorisations provisoires de séjour ;
- récépissés de demande de titre.

La durée de validité des attestations de demande d'asile qui arriveraient à expiration entre le 16 mars et le 15 juin est automatiquement prolongée de trois mois.

La délivrance des documents de circulation pour étranger mineur et des titres de voyage est suspendue. Pour les personnes dont le document de séjour a été fabriqué, le service du séjour leur enverra par voie postale à partir du 11 mai, dès lors que leur document de séjour actuel est expiré.

- informations générales : <http://10.accueil-etrangers.gouv.fr/>
- contact séjour : pref-sejour@aube.gouv.fr
- contact asile : pref-asile@aube.gouv.fr

Bureau de la sécurité intérieure et des polices administratives

- Port et détention d'armes : pref-armes@aube.gouv.fr
- Permis de conduire : pref-permis-medical@aube.gouv.fr

2. La sous-préfecture de Nogent-sur-Seine, fermée au public :

- Accueil téléphonique : 03. 25.39 .82. 19
- courriel : sp-nogent-sur-seine@aube.gouv.fr

3. La sous-préfecture de Bar-sur-Aube, fermée au public :

- Accueil téléphonique : 03.25.27.06.19
- courriel : sp-bar-sur-aube@aube.gouv.fr

4. La Direction départementale des Territoires (DDT), ouverte au public sur rendez-vous :

- Accueil téléphonique : 03.25.71.18.00
- Accueil présentiel sur rendez-vous uniquement pour les aides de la PAC et la campagne de télédéclaration (merci de prendre contact au préalable auprès du 03 25 71 18 53)
- Courriel : ddt@aube.gouv.fr

5. La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des Populations (DDCSPP), fermée au public sans rendez-vous :

- Accueil téléphonique : 03.25.80.33.33 de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (sauf le vendredi de 14 h à 16 h).
- Courriel : ddcspp@aube.gouv.fr

6. L'Unité Départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Grand-Est (UD-DIRECTTE), fermée au public :

Accueil téléphonique : 03.25.71.83.00

Service	Téléphone	Courriel
direction	0325718350	acal-ud10.direction@direccte.gouv.fr
inspection du travail	0325718318	champ-ut10.uc1@direccte.gouv.fr
renseignements individuels en droit du travail	0806000126	champ-ut10.droit-du-travail@direccte.gouv.fr
enregistrement des accords d'entreprise		champ-ut10.accord-entreprise@direccte.gouv.fr
instruction des ruptures conventionnelles	0325718332	champ-ut10.pole3e@direccte.gouv.fr
déclarations de détachement		champ-ut10.declaration-psi@direccte.gouv.fr
service de la main d'œuvre étrangère	0325718308	champ-ut10.moe@direccte.gouv.fr
activité partielle, restructuration des entreprises	0325718336	champ-ut10.activite-partielle@direccte.gouv.fr
services à la personne	0325718300	champ-ut10.pole3e@direccte.gouv.fr
conventionnement et suivi des SIAE	0325718350	champ-ut10.pole3e@direccte.gouv.fr
politique du titre	0325718300	champ-ut10.pole3e@direccte.gouv.fr

7. Unité Départementale de l'Architecture et de l'Urbanisme de l'Aube (UDAP 10)

- Accueil téléphonique : 03.25.83.22.40 du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00
- Courriel : udap.aube@culture.gouv.fr

8. Unité Départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

- Accueil téléphonique : 03 25 82 66 20 tous les jours de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
- Courriel : ud10.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

9. La délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé, fermée au public :

- Accueil téléphonique : 03.83.39.30.30 (8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h sauf le vendredi à 16h)
- Courriel : ars-grandest-contact@ars.sante.fr

10. La Direction Départementale des Finances Publiques, ouverte au public, les trésoreries fermées

- **La direction départementale des finances publiques (22 boulevard Gambetta à Troyes) est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 13h.**
- Accueil téléphonique : numéros disponibles sur les déclarations de revenus.

L'accueil est assuré dans le cadre de la campagne de déclaration d'impôt sur le revenu 2020 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 jusqu'au 12 juin 2020. Des rendez-vous téléphoniques sont organisés depuis le début de la campagne.

- Accueil uniquement par voie électronique pour les Services des Impôts aux Particuliers de Troyes, Bar-sur-Aube et Romilly-sur-Seine :
 - ✓ sip.troyes@dgfip.finances.gouv.fr
 - ✓ sip-sie.bar-sur-aube@dgfip.finances.gouv.fr
 - ✓ sip-sie.romilly-sur-seine@dgfip.finances.gouv.fr

A partir du 18 mai et pour les cas les plus complexes, une possibilité d'accueil sur rendez-vous dans les locaux des SIP sera ouverte dans le respect des consignes en matière de sécurité sanitaire. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone ou par messagerie.

- Les trésoreries restent fermées au public. Un accueil exclusif sur rendez-vous pourra être organisé à partir du lundi 18 mai 2020, notamment pour les opérations de paiement en espèces, pour les trésoreries suivantes :

Trésorerie	Horaires	Courriel
Aix en Othe	8h30 à 12h - 13h15 à 16h	t010001@dgfip.finances.gouv.fr
Bar-sur-Aube	9h à 12h - 13h30 à 16h	t010004@dgfip.finances.gouv.fr
Bar-sur-Seine	8h30 à 12h - 13h15 à 16h	t010006@dgfip.finances.gouv.fr
Brienne-le-Château	9h à 12h - 13h30 à 16h	t010008@dgfip.finances.gouv.fr
Chaource	8h30 à 12h - 13h30 à 16h	t010009@dgfip.finances.gouv.fr
Lusigny-sur-Barse	9h à 12h - 13h30 à 16h	t010017@dgfip.finances.gouv.fr
Méry-sur-Seine	9h à 12h - 13h30 à 16h	t010021@dgfip.finances.gouv.fr
Nogent-sur-Seine	8h45 à 12h - 13h15 à 16h	t010025@dgfip.finances.gouv.fr
Romilly-sur-Seine	8h45 à 12h - 13h15 à 16h	t010046@dgfip.finances.gouv.fr
Troyes agglomération	8h30 à 12h - 13h30 à 16h	t010036@dgfip.finances.gouv.fr
Troyes centre hospitalier	8h30 à 12h - 13h30 à 16h	t010037@dgfip.finances.gouv.fr

- Les services des impôts des entreprises de Troyes, Bar-sur-Aube et Romilly-sur-Seine restent fermés au public.

Accueil téléphonique : L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H au SIE de Troyes, de 9H à 12H et de 13H30 à 16 H au SIE de Bar-sur-Aube et de 8H45 à 12 H et de 13H15 à 16h au SIE de Romilly-sur-Seine.

Accueil par voie électronique pour les Services des Impôts des Entreprises de Troyes, Bar-sur-Aube et Romilly-sur-Seine :

- sie.troyes@dgfip.finances.gouv.fr),
- sip-sie.bar-sur-aube@dgfip.finances.gouv.fr
- sip-sie.romilly-sur-seine@dgfip.finances.gouv.fr

Un accueil exclusif sur rendez-vous pourra être organisé à partir du lundi 18 mai 2020. Les numéros de téléphone des différents services figurent sur les documents adressés régulièrement aux usagers professionnels.

- Le siège de la direction départementale des finances publiques (22 boulevard Gambetta à Troyes) est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 13h exclusivement pour le paiement des bons de secours d'urgence.

11. La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), ouverte au public sur rendez-vous :

- Accueil téléphonique : 03 25 76 22 22 tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Courriel : contact.dsden@ac-reims.fr ou depuis le site internet <http://www.ac-reims.fr/dsden10>, rubrique contact
- Accueil sur rendez-vous en contactant la DSDEN par téléphone, par mail ou depuis le site internet <http://www.ac-reims.fr/dsden10> en utilisant le formulaire de demande de rendez-vous.

Le port du masque est recommandé dans l'espace public.

Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél.: 03.25.42.36.74 ou 36.52 *Courriel* : pref-communication@aube.gouv.fr

